

# L'ÉVÉNEMENT

## JOURNAL QUOTIDIEN

**Prix de l'Abonnement**  
 Edition quotidienne, par an ..... \$3.00  
 Edition hebdomadaire, par an ..... 1.00  
*Invariablement payable d'avance*  
 On peut aussi s'abonner pour six mois ou pour trois mois.

ÉDITEUR-PROPRIÉTAIRE: S. MARCOTTE

RÉDACTEUR-EN-CHEF: HECTOR FABRE

**Prix des Annonces**  
 Six lignes, première insertion..... \$0.50  
 Chaque insertion subséquente..... 0.124  
 Chaque ligne en sus, première ins... 0.08  
 Chaque ins. subséquente, p. ligne... 0.04

Feuilleton de L'ÉVÉNEMENT  
DU 14 AOUT 1878.

### FRERE TRANQUILLE

PAR  
PAUL FEVAL

VI

HISTOIRE DE TRANQUILLE

La figure réjouie de maman Pavot prit une expression de tristesse.

—C'est une pauvre histoire, monsieur Nicolas, répondit-elle, je vais vous la raconter si vous voulez Tranquille s'appelle André ou Andéol, comme on dit chez nous, là-bas dans les montagnes qui sont à l'est de Mirande. Il est du pays d'Armagnac, comme Pavot, mon homme et moi. C'est le cousin germain du soldat Jérôme Ripaille. Quand il était tout petit enfant, je me souviens qu'on le voyait toujours à la porte du couvent de Saint Benoît de Mirande. Il n'avait ni père ni mère; toute sa famille se composait de Jérôme Ripaille, qui était plus grand que lui, et qui le battait... Il me semble le voir encore avec ses haillons sur le dos et le vieux livre qu'il portait toujours, car il savait déjà lire. Les moines lui donnaient à manger. Quand il eut quinze ans, il voulut entrer au couvent. A moi qui vous parle, il m'a dit bien souvent qu'il aimerait mieux se jeter dans la rivière que de toucher un estoc ou une arquebuse.

Il y eut un murmure dans le cercle des buveurs, et Pavot lui-même, qui ne passait pas pour très-vailant, laissa échapper une parole de mépris.

—Que voulez-vous, continua la digne cabaretière il est fait comme cela: c'est un pauvre mouton. Le voilà donc écolier au couvent des Bénédictins, dans la montagne. Les moines disaient qu'il deviendrait un savant homme. Moi, je le trouvais toujours aussi borné, et quand il venait nous voir à la ville, car mon père disait qu'il y avait un peu de parenté entre nous, je me demandais parfois si cette pauvre créature savait distinguer sa main droite de sa main gauche.

Sous le couvent, il y avait le village de Saint-Vincent; dans le village de Saint-Vincent, il y avait Marion, la gardeuse de brebis. Te souviens-tu de Marion, toi, Pavot?

Pavot fit claquer sa langue —Marion qui avait les yeux noirs, dit-il, et le teint plus blanc qu'une noble dame.

—Marion, qui était si belle, poursuivait la cabaretière, et qui ressemblait à madame Isabelle! —Quant à ça, s'écria Pavot, je les ai vues toutes les deux l'une auprès de l'autre quand la petite Marion allait porter des fleurs au château, on aurait dit les deux sœurs!

—Et jarnibieu! enchérit la bonne femme, s'il y en avait une des deux plus laide que l'autre, ce n'était pas Marion la bergère. Voilà donc qui va bien. Andéol allait par les champs avec son vieux livre pour étudier ou pour prier. On disait déjà qu'il cherchait le moyen de faire de l'or avec les gouttières du couvent. En allant de ci, de là, par les champs, il rencontra Marion, et Marion qui chantait toujours devint triste.

—Pour sûr, s'écria Marmarou, il lui avait jeté le mauvais œil. —On ne sait pas! répliqua vivement la Pavot, Marion l'aimait tant!

—Allons donc! s'écrièrent deux ou trois voix incrédules.

Et Cathos la petite servante, ajouta:

—Par exemple!

La Pavot ne se fâcha point.

—Mon Dieu, reprit-elle, comme pour excuser la hardiesse de son assertion, je vous ai dit que la Marion l'aimait: ce n'est pas ma faute, à moi... Et tenez, si vous l'aviez vu, lui, dans ce temps-là, ce n'était plus le même visage... Quand il la regardait, je crois que son âme passait dans ses yeux... Et son âme est belle, car alors, il était beau.

Le cercle entier éclata de rire. —Ah! le joli garçon! criait chacun en se tenant les côtes, avec sa figure d'une toise et ses cheveux gras qui tombent comme des paquets de ficelle sur les os décharnés de ses joues!

La Pavot fronça le sourcil et jeta à la ronde un regard de défi.

—Moi, je vous dis qu'il était beau! répéta-t-elle. Si vous ne me croyez pas allez au diable!... Tant il y a qu'un soir, Andéol et Marion s'en allèrent dans la montagne, où l'ermite les maria. Voilà pourquoi frère Tranquille n'est pas moine.

En ce temps-là, notre seigneur le duc de Nemours épousait aussi la duchesse Isabelle d'Armagnac, et ce furent de nobles fêtes! Je ne sais pas s'il y en a de plus belles pour les noces des reines et des rois. Andéol et la Marion revinrent. Ils étaient si heureux que cela réjouissait de les voir. Et tenez, voici quelque chose qui fut remarqué: la duchesse Isabelle protégeait la petite Marion à cause de la ressemblance qui était entre elles deux, et aussi parce que la duchesse Isabelle est une chrétienne et un digne cœur. Marion mit au monde deux petits enfants jumeaux, des bijoux! plus jolis que des anges!

—Ils ressemblaient à papa? voulut dire le courrier Nicolas avec raillerie.

Mais la cabaretière lui ferma la bouche d'un geste si énergique, que le courrier demeura tout penaud.

—C'est fini de rire! dit-elle sèchement. Ceux qui ont du cœur vont plutôt pleurer. Le même jour, et à ce qu'on dit, vers la même heure, la duchesse Isabelle mit au monde notre jeune seigneur, le duc Jean. Et c'est à cause de cela que les ennemis d'Armagnac ont essayé de faire croire qu'il y avait eu substitution d'enfant, comme ils disent, lors de l'accouchement de notre dame. Marion avait eu un fils et une fille, l'enfant de madame Isabelle était un garçon; les traitres s'en allèrent disant que la femme de Tranquille était accouchée de deux jumeaux mâles, tandis que la femme de Jacques d'Armagnac donnait le jour à une fille.

Ils ajoutèrent qu'on avait fait dans les berceaux un frauduleux échange, et ce fut le premier coup porté à la maison d'Armagnac... Mais vous savez bien tous l'histoire de nos maîtres, et c'est l'histoire de frère Tranquille que je raconte.

Au bout de l'an, les belles couleurs de Marion s'en allèrent; ses joues devinrent toutes pâles et toutes maigres. On la voyait passer le long des clos, la tête inclinée sur sa poitrine, et bien des gens disaient: Voilà ce que c'est,

il arrive malheur à ceux ou à celles qui épousent les fiancés ou les fiancées du Seigneur.

On se souvenait que frère Tranquille avait été enfant du couvent.

Hélas! c'était pourtant une pauvre fille bien pieuse que Marion la bergère. Elle mourut un soir d'été les mains en croix sur sa poitrine, en priant Dieu de donner du bonheur à ses deux pauvres petits enfants et à leur père.

Les gens de Mirande vinrent la voir sur son lit de feuilles sèches; elle était blanche comme un beau lis, et ses yeux semblaient fermés par un paisible sommeil.

Andéol était là auprès du lit, sans regard et sans voix; sa tête tombait en avant; ses grands cheveux ruisselaient sur ses joues et lui faisaient un voile de deuil. Les moines de Saint-Benoît apportèrent un cercueil par charité chrétienne. Quand frère Tranquille les entendit au dehors, qui chantaient le *Libera*; il saisit à deux mains sa poitrine étouffée, et voulut se lever; mais il ne put.

Les moines entrèrent et mirent le pauvre corps de Marion dans le cercueil, Tranquille ne bougea pas, il était de pierre; seulement, quand on cloua la bière, à chaque coup de marteau, il tressaillait comme si les clous eussent percé son cœur, au lieu d'entrer dans le bois.

Les deux petits enfants pleuraient dans leur berceau. Tranquille ne les entendaient plus. Les moines levèrent le corps en chantant les hymnes funèbres. Tranquille resta tout seul dans sa maison déserte. Le soir, on le vit se traîner sur les mains et sur les genoux jusqu'au cimetière; il chercha la tombe la plus fraîche et il s'assit dessus.

Le lendemain, il était encore là; il y fut tout le jour et aussi la nuit suivante. On lui apportait du pain; il le laissait moisir sur la terre fraîche. Il resta la un mois tout entier comme un être privé de raison; il était si maigre et si blême qu'on le prenait déjà pour un fantôme.

Au bout du mois, la charité publique s'était lassée, et on vint lui dire que ses deux petits enfants criaient pour avoir à manger.

Tranquille se leva tout droit sur ses jambes chancelantes; il poussa un grand cri: on vit bien qu'il avait oublié ses enfants. Il revint chez lui et vendit tout ce qu'il avait, pièce à pièce. Quand il eut tout vendu tout, jusqu'à la croix d'argent de Marion, sa femme, les petits enfants demandèrent encore du pain.

Alors Tranquille s'éveilla tout à fait; il se vit trop faible et trop maladroit pour être artisan, il se sentit trop lâche pour être soldat. C'est lui qui me l'a dit. Il vint au château. Le duc Jacques, notre seigneur, n'aime pas ceux qui savent lire. Pour ne point repousser les prières de sa femme, il donna un asile à Andéol, mais par dérision, il le nomma solennellement précepteur du petit Jean d'Armagnac, qui n'avait que treize mois.

Les enfants de Marion furent placés dans la campagne.

Quand notre Seigneur quitta la Gascogne, Tranquille suivit la maison, comme nous tous: les enfants furent placés au bourg d'Arcueil.

(A Continuer.)

### AVIS SPECIAUX.

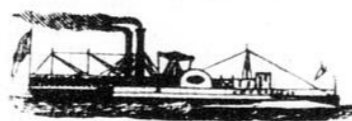
LE SIROP PERUVIEN est un tonique de fer, préparé spécialement pour fournir au sang les éléments du fer. Sans alcool, sous aucune forme ses effets énergiques ne sont pas suivis d'une réaction correspondante, mais sont permanente, et inculque la vigueur, la force et une nouvelle vie dans chacune des parties du système, établissant une constitution de fer. Il remplace merveilleusement le vin ou l'eau-de-vie, chaque fois qu'un stimulant est demandé. Vendu chez tous les pharmaciens.

### JOUISEZ LE LA VIE

Qu'il est beau ce monde dans lequel nous vivons. La nature nous fait jouir de la grandeur des montagnes, de l'imensité de l'océan, et de mille autres spectacles aussi grandioses. L'on ne désire rien de plus beau quand on est en parfaite santé; et, sous l'empire de la maladie, se laisse aller au découragement, au lieu d'avoir recours aux Fleurs d'Andéol de Green, qui leur rendra indubitablement leur santé primitive. La dyspepsie et la maladie du foie sont la cause de la plupart des maladies connues telles que bile, indigestion, maux de tête, constipation, prostration nerveuse, étourdissements, palpitations du cœur et autres symptômes alarmants. Trois doses des Fleurs d'Andéol de Green vous prouveront leur effet merveilleux. Bouteilles échantillons 10 cents. Essayez-en.

### UNE CARTE.

Toutes les personnes souffrant des erreurs et des indiscretions de la jeunesse, de faiblesses nerveuses, de débilité, d'excroissance, etc., j'enverrai un remède qui les guérira, SANS CHARGE EXTRA. Ce remède célèbre a été inventé par un missionnaire de l'Amérique du Sud. Envoyez votre adresse sous enveloppe au Rév. JOSEPH T. INMAN, Station D, Bible House, New-York City. 27 mai 1878 - 6m3fs



Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

### LIGNE DE KAMOURASKA.

A commencer Samedi, le 29 courant, LE VAPEUR "CLYDE"

laissera le Quai St. André à 7 heures A. M. les MERCREDIS et SAMEDIS, pour Berthier, Ile aux Grues, L'Islet, St. Jean Port-Joli, Rivière-Ouelle et Kamouraska.

Au retour, il laissera Kamouraska à la marée montante, et la Rivière-Ouelle à 6 heures A. M. les Lundis et Jedis.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 23 juillet 1878.

### Compagnie Navigation

DU RICHELIEU ET ONTARIO

### LIGNE DE LA MALLE ROYALE

ENTRE

Québec, Montréal, Kingston, Toronto,

Hamilton et tous les autres

Ports intermédiaires.

Cette magnifique ligne de steamers se compose de steamers de première classe à roues latérales

ENTRE

### QUÉBEC ET MONTRÉAL

QUÉBEC - - en fer - Capt. Isabelle

MONTRÉAL - - " - Nelson.

L'un d'eux laisse le Quai Napoléon tous les soirs (excepté le dimanche) à 5 heures en arrêtant aux ports intermédiaires et arrive à Montréal de bonne heure le lendemain matin.

Ce qui établit une ligne de communication directe avec les steamers de la Compagnie pour les endroits sus-mentionnés, et avec les différents chemins de fer du Nord, du Sud et de l'Ouest.

Les steamers traversent tous les rapides du St. Laurent et les magnifiques paysages du Lac des Mille Isles le jour

Bureaux des Billets et cabines retenues au bureau de G. LEVE, vis à-vis l'Hôtel St. Louis, et au bureau, Quai Napoléon.

A. DESFORGYS, Agent.

Québec, 17 mai 1878.

### A LOUER.

Plusieurs logements à proximité de l'Eglise et du Quai, à St. Laurent, Ile d'Orléans S'adresser sur les lieux à

J. B. GOSSELIN, Marchand,

23 mai 1878.

### LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

1878. 1878.

### LIGNE RÉGULIÈRE

DES

Vapeurs pour le Saguenay,

Tadouac,

Cacouna,

Rivière-du-Loup

et Malbaie.

A commencer le 21 Juin les Vapeurs de première classe

"SAGUENAY" Capt. M. Lecours.

"UNION" " E. Hamond.

"ST. LAWRENCE" " Alex Barras.

Laisseront le Quai St. André

Le "St. Lawrence" les Lundis et Jedis à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadouac.

Le "Saguenay" les Mardis et Vendredis, à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Baie St. Paul, Les Eboulements, Malbaie, Rivière-du-Loup, Tadouac et L'Anse St. Jean.

"L'Union" les Mercredis et Samedis, à 7 heures A. M., pour la Baie des Ha! Ha! arrêtant à la Malbaie, Rivière-du-Loup et Tadouac.

Se reliant à Québec avec la Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario; et à la Rivière du Loup avec le Chemin de Fer Intercolonial pour les Provinces Maritimes

Laisant la Rivière-du-Loup:—Pour le Saguenay à 5 heures P. M.; pour Québec, les Mardis, Mercredis, Jedis, Vendredis et Samedis, à 5 heures P. M., et les Dimanches à 7 heures P. M.

Billets et Cabines en vente chez G. Leve, Bureau Général des Billets, vis-à-vis l'Hôtel St. Louis, et au Bureau de la Compagnie.

Pour plus amples informations s'adresser au Bureau de la Compagnie de Navigation à Vapeur du St. Laurent, Quai St. André.

A. GABOURY, Secrétaire.

Québec, 14 juin 1878.

### CÉLÈBRE ONGUENT DE GRACE.

REMEDE CERTAIN pour les MALADIES.

PRÉPARÉ PAR

### Seth W. Fowles & Fils,

86, Avenue Harrison, Boston, Mass.

Le célèbre onguent de Grace est une préparation végétale inventée au 17ème siècle par William Grace, chirurgien dans l'armée du roi Jacques. Il s'en est servi pour opérer des milliers de guérisons dont l'importance a confondu la science des médecins les plus éminents de l'époque, et tous ceux qui le connaissent le regardaient comme un bienfaiteur public.

PRIX..... 25 cts. la boîte.

### Le célèbre onguent de Grace guérit

Les plaies, les membres gelés, les dartres, le mal de gorge, le mal de tête, l'érysipèle, les durillons, la teigne, les gerçures.

Les brûlures, Les abcès, La gale, Les entorses, Les blessures, Les coupures, Les plaies envenimées, Les ampoules, Les cors, Les panaris, Les morsures, Les taies, Les verrues, Les rousses, Les pustules, Les furoncles, Les cancers, Le scorbut, Les ulcères, La rogne, Les piqûres, Les tumeurs, Le goitre,

Les éruptions causées par le frottement de l'ortie, les piqûres de puces, de maringouins ou d'araignées, et toutes les maladies de la peau et les éruptions en général.

A vendre par tous les pharmaciens et épiciers et tous les marchands de campagne aux États-Unis et dans les provinces Britanniques. Prix par la maille, 80 cts.

7 juillet 1877—1a

### ANNONCES NOUVELLES.

Oiseaux! Oiseaux!—Casey & Cie.  
Grandes Orgues d'Eglises—Bernard & Allaire  
Chambre de Commerce de Québec—F. A. St. Laurent.  
Grande Excursion Samedi Après-midi à la Malbaie—A. Gaboury.  
Flanelles—Glover, Fry & Cie.  
Economisez—F. X. Lepage.

## QUEBEC,

MERCREDI, 14 AOUT 1878.

### PRÉDICTIONS DU JOUR.

Depuis que le *Globe* a jeté en pâture au public la date du 19 septembre, les journaux se sont mis à faire des conjectures sur le résultat des élections. Chacun grossit ses espérances, un peu pour se donner du courage à lui-même, un peu aussi pour inspirer confiance au public. Il est probable que, comme il arrive souvent, ce sont ceux qui ont le plus peur qui crient le plus fort. Dans ce cas, le *Mail* doit avoir une rude frayeur, car il ne réclame pas moins de quarante-cinq conquêtes dans Ontario. Un peu plus, il prendrait toute la province et ne laisserait pas même Lambton à M. McKenzie!

Ces prétentions sont fantaisies et ces chiffres amusants. La réalité ne va pas si vite en besogne que l'imagination de notre confrère, et il verra bientôt qu'il y a une longue distance entre le point de départ et l'arrivée. Que de sauts et de culbutes il va faire sur le parcours! Il réclame, pour rire, Lambton à M. McKenzie; mais est-il bien sûr que Sir John soit solidement en selle à Kingston? Il y aura plus d'une surprise, et celle-là n'est pas une des moins probables.

La prétention du *Mail* nous paraît ressembler fort à celle du *Canadien*, à la veille des élections provinciales. Elle aura le même sort. Le plus que peuvent espérer les meneurs conservateurs, c'est de diminuer la majorité libérale; encore est-ce là chose fort improbable. Quant à la renverser, c'est de toute impossibilité. Il faudrait pour cela une véritable commotion politique, une catastrophe comme celle du Pacifique; et l'on sait que le ministère libéral ne verse dans aucun scandale. Il est possible qu'il essuie une averse, qui ne ferait que le rafraîchir; mais les légers nuages qui se forment à l'horizon, ne sauraient faire prévoir un orage assez fort pour l'emporter.

Il ne faut pas disputer cependant à nos adversaires quelques fugitives illusions. Ils ont besoin d'y puiser des forces pour traverser tant bien que mal la campagne électorale qui s'ouvre. Ils ont perdu, ils vont perdre; c'est la dernière fois peut-être qu'ils rêvent victoires et conquêtes: laissons-les rêver et ressaisir, en songe, un pouvoir qui leur est échappé pour toujours.

### INFORMATIONS.

—On assure, mais nous ne pouvons encore le croire, que M. Angers aurait réussi à renouveler pour Bonaventure le tour que M. Langevin avait déjà joué à M. Tarte pour Charlevoix. Il lui a proposé de le faire élire à Portneuf, si M. Tarte voulait bien lui céder Bonaventure pour la Chambre locale. Repoussant les enseignements de l'expérience, M. Tarte aurait accédé à ce désir et se disposerait à lâcher la proie pour l'ombre.

—Dimanche, l'hon. M. Blanchet, M. Guillaume Amyot et M. Desjardins ont parlé à St. Gervais, comté de Bellechasse. M. Blanchet s'est exprimé comme un homme qui se retire, mais qui voudrait bien qu'on le rappelle; et M. Amyot comme un candidat qui voudrait bien s'offrir, mais ne l'ose pas encore.

—Dans le comté de Montmorency, les conservateurs balancent entre MM. Mackay, Valin et Asselin.

—Le correspondant du *Globe* écrit de Londres que la ville de Liverpool offrira un banquet à Lord Dufferin, à son arrivée.

—Le marquis et la marquise de Lorne viendront au Canada, dans les premiers jours de novembre. Ils feront probablement la traversée dans l'*Enchantress*, yacht de l'amirauté, ou peut-être dans un vaisseau de guerre.

—La foule qui remplissait la Salle Jacques-Cartier avant-hier soir et qui a prêté aux discours tant d'attention et d'intérêt, sera fort surpris d'apprendre, par le *Canadien*, que "M. Laurier a été écouté dix minutes au commencement et cinq à la fin de son discours."

—L'élection de M. Murray, libéral, qui se présente à Pontiac, est considérée comme certaine.

—A relire, ce que disait en Parlement en 1874, l'hon. M. Tupper:

"Je crains que l'hon. Ministre n'ait en vue de faire entrer le tranchant de la hache protectionniste qui porterait la ruine et la désolation dans les provinces maritimes."

"Que l'hon. Ministre contemple la République voisine, et il verra que la politique de ce pays a anéanti son commerce sur mer, et a livré à d'autres l'empire du commerce du monde."

—La valeur de la propriété à Toronto, est aujourd'hui cinquante millions de piastres. Malgré les temps durs, l'augmentation depuis cinq ans, a été de huit millions.

—Les questions constitutionnelles et parlementaires ne sont pas envisagées en Angleterre exactement de la même manière qu'elles le sont en général par nos conservateurs canadiens, fait remarquer le *Franco-Canadien*.

On se rappelle la fameuse admonestation adressée par l'ex-Orateur Beaubien à l'hon. M. Joly, qui avait en le malheur de dire une vérité au gouvernement de Boucherville; M. Joly s'était servi de l'expression "force brutale" à l'adresse du cabinet déchu.

L'hon. M. Beaubien, nous le savions, avait cette fois outrepassé ses pouvoirs et fait preuve d'une ignorance inqualifiable. Un cas d'une nature exactement semblable vient de se présenter au Parlement impérial, et l'Orateur s'est permis de différer d'opinion avec M. Beaubien.

Un des membres, M. Lowe, reprochait au gouvernement d'avoir tenu la conduite d'un menteur. Une question d'ordre s'ensuivit, et le *Speaker* décida que l'expression, ne s'adressant à aucun membre en particulier du cabinet, pouvait être admise.

Quand M. Joly se servit de l'expression "force brutale" si bien méritée, au reste, de ceux auxquels elle s'adressait, il ne la dirigea que contre le gouvernement *in globo*, sans s'occuper individuellement de ceux qui en faisaient partie. Mais le grand juriconsulte Beaubien ne songea pas alors à faire cette distinction, qui lui parut sans doute d'une subtilité inabordable!

—Dans un récent discours prononcé à Brampton, l'hon. M. McKenzie a dit à propos de l'administration de l'Intercolonial.

Pendant l'année expirée le 30 juin 1874, le coût de la mise en opération du chemin a été de \$1,025,830.83. La première année de mon administration et de celle de M. Brydges, expirant le 30 juin 1875, alors qu'il y avait plus de travaux à faire, le coût entier a été \$850,777, ou, en d'autres termes j'ai sauvé \$170,000 sur les dépenses du chemin.

L'année suivante, expirant le 30 juin 1876, alors qu'il y avait 200 milles de plus en opération, le coût total du fonctionnement du chemin a été de \$943,854.

### LE DRAPEAU BRULÉ.

La *Revue des Deux-Mondes* a commenté un roman de M. Octave Feuillet: le *Journal d'une Femme*.

Nous en détachons un épisode qui est enlevé comme un air de bravoure; nous l'appellerons, si vous voulez, le *Drapeau brûlé*. C'est un capitaine de l'armée de Metz qui parle:

J'étais alors sous Metz. Dans la soirée dont je parle, le 27 octobre, j'avais été chargé de porter quelques ordres dont le sens ne me paraissait que trop clair. Je devais en particulier arriver dans sa marche un de nos régiments, dont j'ai oublié le numéro. Je l'avais rejoint et arrêté en effet. J'allais repartir. J'attendais seulement que mon cheval ait un peu soufflé. Nous nous trouvions alors dans une plaine pres d'un village nommé Colombey, je crois; les horribles tempêtes qui marquèrent ces jours sinistres, s'étaient apaisées pour quelques heures; une lune tranquille se reflétait dans les flaques d'eau qui couvraient la campagne.

Le régiment, en attendant de nouvelles instructions, gardait ses rangs, l'arme au pied. On avait allumé un grand feu de bivouac, autour duquel quelques officiers s'entretenaient à voix

basse d'un air morne... Des bruits de capitulation couraient depuis la veille dans les camps. Le colonel, qui était un homme déjà mûr, à moustaches grisonnantes, allait et venait solitairement à quelque distance, en froissant dans sa main l'ordre que je lui avais apporté.—Tout à coup il s'approcha de moi et me saisit le bras:—Capitaine, me dit-il avec l'accent d'un homme qui va en provoquer mortellement un autre. deux mots, je vous prie!—Vous venez du quartier général... vous devez en savoir plus long que moi. C'est la fin, n'est-ce pas?

—Mon colonel, on le dit,—et je le crois.

—Vous le croyez?... Comment pouvez-vous croire une chose pareille?

Il lâcha mon bras avec une sorte de violence, fit quelques pas, et revenant à moi brusquement, il me regarda dans les yeux.

—Prisonniers, alors?

—Mon colonel, je le crains.

Il y eut encore un silence: il demeura quelque temps devant moi dans une attitude de réflexion profonde, puis relevant la tête, il reprit avec une émotion extraordinaire dans la voix:

—Et les drapeaux!

—Je ne sais pas, mon colonel.

—Ah! vous ne savez pas?

Il me quitta de nouveau, et marcha à l'écart pendant cinq ou six minutes; s'avançant alors vers le front de ses hommes, il dit d'un ton de commandement:—Le drapeau!

Le sous-officier qui portait le drapeau sortit du rang.—Le colonel saisit la hampe d'une main, et levant l'autre vers le groupe des tambours: Ouvrez un ban!—dit-il.

Les tambours battirent.

Le colonel s'était approché du feu, portant haut le drapeau: il posa la hampe sur le sol, promena un regard sur le cercle des officiers, et se découvrit:—Ils limitèrent tout aussitôt; la troupe attentive gardait un silence de mort.—Il y eut alors un moment d'hésitation; je voyais ses lèvres trembler; ses yeux étaient attachés avec une expression d'angoisse sur le glorieux lambeau de soie déchirée, triste image de la patrie. Enfin, il se décida: il fléchit un genou, et coucha lentement l'aigle dans l'ardent foyer.—Une flamme plus vive jaillit soudain, et éclaira plus nettement les visages pâles des officiers. Quelques-uns pleuraient.

—Fermez le ban! dit le colonel.—et pour la seconde fois résonna la batterie lugubre des tambours détremés par la pluie.

Il remit son képi, et vint vers moi:—Capitaine—me dit-il de sa voix la plus dure—quand vous serez là-bas—ne vous faites aucun scrupule—aucun—de raconter ce que vous avez vu!—Je vous salue.

—Mon colonel, lui dis-je, voulez-vous me permettre de vous embrasser? Il m'attira violemment sur sa poitrine, et me serrant à m'étouffer:—Ah! mon pauvre enfant! murmura-t-il—mon pauvre enfant!

OCTAVE FEUILLET.

### TELEGRAPHIE GÉNÉRALE

Londres, 13.—Nubar Pacha, mandé par le Khédive pour l'aider dans l'œuvre des réformes administratives de l'Égypte, s'est embarqué hier à Brindisi, Naples, pour Alexandrie, avec d'importants projets de réformes sanctionnés par la France et l'Angleterre.

Dans le budget de l'Inde, le comte de Stanhope, sous-secrétaire de l'Inde, a porté officiellement le chiffre des victimes de la famine à 1,850,000.

Une dépêche de Berlin mande que enfin le sultan s'est décidé à ratifier le traité de Berlin.

Un correspondant de la *Gazette de Cologne* a eu une entrevue avec Mgr. Massala, le nonce du Pape à Kissingen. Le nonce a exprimé sa satisfaction de voir que la distance qui le sépare de Bismark n'est pas aussi grande qu'on se l'imagine.

Patrick James Smyth, le député *home ruler*, du comté de Westmeath, en Irlande, annonce qu'à la dissolution du parlement, il se retirera de la politique.

Mehemet Ali Pacha a été nommé commissaire en Bosnie pour travailler à la pacification des rebelles.

Pour arrêter la dépréciation de la monnaie courante turque, la Porte a décidé d'imposer des droits d'importations sur le sel, le tabac et les spiritueux, dans la mesure permise par les traités de commerce.

### TROUBLES A OTTAWA.

Les dépêches d'Ottawa d'hier soir mentionnaient la procession des "Young Britons" et les troubles qui ont eu lieu pendant cette procession. Les orangistes ont très-souvent exhibé des revolvers, afin de montrer leur bravoure. Un Irlandais du nom de Ken-

dy fut battu et plus tard un protestant et un catholique furent arrêtés.

Après la fête, les orangistes craignant d'être attaqués en allant reconduire leurs frères de Montréal au dépôt du chemin de fer de Q. M. O. et O. le maire Bangs a envoyé 100 hommes des gardes du gouverneur pour les protéger.

Vers 7.30 p. m. trois Young Britons de Montréal nommés Barritt, Stewart et Allen, couverts d'insignes jaunes, passaient près du marché lorsqu'ils ont rencontré plusieurs hommes avec lesquels ils échangèrent des paroles vives. Les "Britons" en vrais braves qu'ils sont, sortirent aussitôt leurs revolvers et menacèrent de faire feu. Une foule nombreuse s'assembla aussitôt. Les Young Britons eurent peur et cherchèrent refuge dans le magasin de M. Stratton, coin des rues St. Patrice et Dalhousie. Ils attendirent en cet endroit que la police vint les chercher.

A neuf heures un détachement des Gardes à pieds s'est rendu à la station du chemin de fer pour protéger le départ des orangistes de Montréal. Il y avait environ 3,000 personnes. Les Young Britons apprenant cela, avisèrent et décidèrent de partir sans faire de bruit par la jonction de la Chaudière.

En revenant à la ville, les orangistes d'Ottawa voulurent au moins se donner la satisfaction de faire dommage aux catholiques; ils se rendirent dans la basse ville et attaquèrent les maisons occupées par des catholiques en déchargeant sur elles leurs revolvers. Un grand nombre de personnes furent blessées et plusieurs de ces blessures sont mortelles. Des maisons ont été saccagées. Un nommé Laroque a été frappé à la tête par une pierre. Diverses arrestations ont été faites, et il est à espérer que les autorités vont punir sévèrement les auteurs de tels attentats.

Une dépêche subséquente dit: L'agitation causée par les événements pénibles d'hier soir est passée. On ne croit pas qu'il y ait d'autres troubles.

Il y a peu de chose à ajouter aux détails donnés. Tom Bird, orangiste, a reçu une balle dans la tête, en prenant part à l'émeute de la rue Sussex, mais sa blessure n'est pas dangereuse.

Les "Young Britons" ont attaqué l'évêché catholique, hier soir. Le Père Bouillon a été frappé par une pierre, mais non gravement.

La cour de police était encombrée ce matin. Les personnes arrêtées pour avoir pris part aux troubles d'hier, sont: T. Campbell, John Hall, W. Lambourn, E. Ennis, Andrew Foster et Latimer, tous orangistes de Montréal, et Jas. Millar et quelques autres irlandais. Quelques-uns des prisonniers ont été déchargés et le procès des autres a été remis à lundi. Les prisonniers seront probablement admis à caution.

Ce matin, trois jeunes orangistes furent attaqués par la foule en descendant la rue Sussex, et ils furent poursuivis à coups de pierre. Ils cherchèrent refuge dans la "Manitoba House" et s'échappant de là par les fenêtres ils se sont rendus à l'hôtel Goulden où ils demeurèrent jusqu'à ce que la police eut dispersé la foule. L'un d'eux du nom de Drysdale a été frappé à la tête par une pierre et blessé dangereusement.

On dit que 8 personnes ont été blessées par des balles dans la nuit d'hier. Aucun cas n'a été fatal. Sept autres ont été blessées avec des pierres. Un Irlandais nommé Kelly ne surviva probablement pas à ses blessures.

On dit que les Irlandais de la "Catholic Union" veulent inviter les Irlandais de Québec à venir fêter le 4 septembre prochain à Ottawa. On craint qu'il y ait des troubles.

### QUÉBEC-EST.

Une assemblée des électeurs libéraux de Québec-Est aura lieu ce soir, à sept heures et demie, à la salle publique de St. Saurer.

L'hon. M. Laurier et plusieurs autres orateurs libéraux porteront la parole à cette réunion.

### A TRAVERS LA VILLE.

PERSONNEL.—M. George Eyvel, de la rédaction du *Globe*, de Toronto, est en ville au St. Louis.

ERRATA.—C'est par erreur que nous avons dit hier dans le compte rendu de l'Assemblée de Bellechasse que cette assemblée a eu lieu le 2 du courant; c'est le 11 que nous aurons dû dire.

La prochaine assemblée pour le choix d'un candidat aura lieu dimanche prochain.

REMIS.—Le concert de Mad. Ilma di Murska n'aura pas lieu le 15, mais est remis à une date ultérieure.

DÉCOUVERTE.—Les ouvriers employés à la démolition des murs des Casernes des Jésuites, ont découvert ce matin un cercueil qui contenait un cadavre que l'on a supposé d'abord être celui d'un père Jésuite. On a de suite déblayé la bière et fait sauter le couvercle, qui n'a offert aucune résistance, et l'on a trouvé un squelette dont les os étaient tous en poussière, à l'exception du crâne qui était encore solide et sur lequel il y avait plusieurs touffes de cheveux, surtout sur le côté gauche. Le cercueil était en bois mou, cloué avec des clous forgés, qui indiquent bon nombre d'années, et mesurait un peu moins de six pieds: ce qui démontre que le cadavre devait être celui d'un homme de taille moyenne. La tête du cercueil était dans la direction du nord, à vingt-trois pieds de la porte d'entrée en allant vers le sud et à quatre pieds de la muraille. La mâchoire inférieure était tombée et les dents nous ont paru parfaitement conservées.

L'abbé Bélanger était sur les lieux, pour tâcher de découvrir quelque chose qui pût conduire à l'identité du personnage. Comme il a été impossible de découvrir aucune trace qui pût indiquer le nom ou l'âge du mort, sur l'avis du coroner il a été inhumé de nouveau dans le cimetière, en attendant que les recherches nécessaires soient faites.

ESSAI DE POUVRE.—Les canonniers de la Batterie B ont fait l'essai hier, sur l'Esplanade d'une nouvelle poudre à canon, fabriquée à Hamilton. Avec bien peu de cette poudre, ils ont lancé des boulets de cinquante à une distance assez considérable.

Le lieutenant Dawson, maître-canonnier, a été victime d'un accident, qui malheureusement aurait pu avoir des conséquences funestes. En mettant le feu au mortier, une certaine quantité de poudre s'est échappée de la bouche du canon et a jailli à la figure du lieutenant, en lui brûlant assez gravement la peau, mais pas assez cependant pour empêcher de continuer les expériences.

AFFAIRE CARDINAL.—Les autorités ont défendu au géolier de permettre que Cardinal se rase en prison, non plus qu'il change de vêtements. C'est une mesure de précaution assez sage pour quelque temps du moins.

MM. BERNARD & ALLAIRE, de Québec, ont été nommés seuls agents dans la Puissance, pour la vente des grandes orgues d'église de ma fabrique. SAMUEL S. HAMILL, East Cambridge, Mass.

POCHARD.—Hier soir, on trouva un pochard étendu de tout son long sur le pont du bateau de Montréal au moment où celui-ci allait partir. Le constable du bord eut la précaution d'enlever une montre et une chaîne d'or appartenant à l'individu et de les mettre en sûreté.

ÉCHAPPÉ.—Vers deux heures hier après-midi, un cheval appartenant à un charretier du nom de Chs. Garant à Lévis, a pris le mors aux dents. Le charretier Garant a été jeté en dehors de sa voiture et s'est grièvement blessé à une jambe. On l'a transporté chez le médecin.

La voiture a été fort maltraitée.

ACCIDENTEL.—Edward Taylor, enfant de dix ans, fils de M. Edward Taylor, du village St. Charles, s'est noyé hier soir vers sept heures dans les circonstances suivantes:

Le petit garçon était sur Pestacade entre les quais Jones; il regardait les mouvements d'un chien qui nageait après des copeaux qu'on lui lançait du haut du quai, quand le chien grimpa sur le madrier de Pestacade, toucha en passant le jeune Taylor et le fit tomber à l'eau. Le chien se jeta par dessus le petit garçon, histoire de s'amuser avec lui comme avec les copeaux. Le petit malheureux ne reparut plus, malgré toute l'activité que put déployer M. Edmond Trudel, qui plongea plusieurs fois après lui. On retrouva le cadavre une heure après avec une gaffe.

Il y a eu enquête sur le corps ce matin. Verdict suivant les faits.

A LA RÉFORME.—Albert Giroux, le plus jeune des frères Giroux qui viennent d'être envoyés au pénitencier pour vol de drap, n'ayant pas d'asile, s'était réfugié dans une maison de tolérance. La police informée du fait, l'a arrêté hier, et il a été envoyé à l'École de Réforme. Il n'a que 12 ans.

WARRANT DE PAIX.—Un nommé Jacques Leclerc donne caution à la cour de police, ce matin, qu'il gardera la paix envers François Guay, pendant les six mois qui vont suivre. Leclerc est accusé d'avoir menacé Guay avec une hache à fendre le bois.

VOLEURS.—Les habitants de l'Anse Sillery se plaignent de ce que deux vauriens ont planté leur tente dans le voisinage de la place et qu'ils pillent les jardins, basse cours, etc.

LE "LAKE MEGANTIC". — M. H. Dinning a obtenu le contrat pour le sauvetage de la cargaison et du matériel du steamer Lake Megantic, échoué à l'île Anticosti. Une goélette, la Mary Jane, Capt. Tremblay, est arrivée lundi de l'île Anticosti avec partie du matériel du steamer.

POUR LE SAGUENAY. — Le St. Lawrence, laissera le quai St. André, lundi matin, à 7 heures pour la Baie des Ha! Ha! en arrêtant à la Malbaie, à la Rivière-du-Loup et à Tadoussac, aller et retour.

LE "LADY HEAD." — On a reçu hier matin à Québec la nouvelle que le remorqueur Contest No. 1 avait accosté le Lady Head et qu'il avait commencé la besogne de le remettre à flot, avec bonne perspective de succès.

FAITS DIVERS.

A SOMERSET. — On nous écrit de Somerset :

A l'occasion du passage de leurs Excellences, Lord et Lady Dufferin à Somerset hier, les citoyens de cette localité, pour prouver le respect et l'attachement qu'ils portent au représentant de Sa Majesté, se sont fait un devoir, sur l'initiative prise par P. O. Triganne, éc., d'organiser une démonstration pour saluer leurs Excellences.

La gare était magnifiquement décorée de verdure et de drapeau anglais flottait ça et là. Le corps de musique de Plessisville mérite une mention spéciale.

Il fait toujours plaisir d'avoir à constater l'attachement de notre population canadienne pour la Couronne d'Angleterre et la démonstration d'hier en est encore une preuve, et d'autant plus marquée que, suivant toute probabilité, le train qui conduisait leurs Excellences ne devait pas arrêter ici.

A BON MARCHÉ. — La Compagnie des canaux de l'Hudson et du Delaware offre au public l'occasion de faire un voyage à bon marché à Saratoga à l'occasion des fameuses courses de chevaux qui doivent y avoir lieu dans quelques jours.

De Montréal on peut se rendre à Saratoga pour \$4, aller et retour. Les billets seront émis le 16 et le 17 et seront bons jusqu'au 20 du courant.

COMBAT A COUPS DE COUTEAU. — On lit dans le Nouveau-Monde : A une heure très avancée cette nuit, quatre Italiens dont le mérite est de faire de la musique en plein air, se prirent de querelle dans une maison de mauvaise réputation, sur la rue Barclay. Giuseppe Cancelli et Michel Volta, suivant la belle coutume de leur pays, tirèrent leurs couteaux et se livrèrent un combat en règle. Les cris de "au meurtre" poussés par les assistants, attirèrent la police qui trouva les deux combattants se tenant par le corps et se dardant réciproquement avec une ardeur digne d'une meilleure cause. Cancelli a reçu dans le cou, à droite, une blessure de 5 pouces de long, une autre de 1 1/2 pouce sur la tempe droite et une coupure près de l'oreille droite. Volta a eu le bout du nez emporté et a reçu une incision sur la tête. Le Dr. Bouchard fut appelé et fit les premiers pansements et les envoya à l'hôpital Général. Au moment de son arrestation, Cancelli avait sur lui \$332 60. On prétend que la chicane provient de cet argent dont Volta voulait avoir une partie.

TRISTE CHAPITRE. — Avant hier soir, il y a eu une querelle de famille, à Edgewood, Caroline du Sud ; un nommé Brooker Toney a été tué par six balles ; Mark Toney a été mortellement blessé ; W. L. Coleman, ami des Toney, a été grièvement blessé ; James Booth a été tué instantanément ; Thos. Booth et Benjamin Booth ont été mortellement blessés. Heureuse famille ! Cinq autres personnes, des spectateurs, ont été blessés. Tous ces gens là étaient de la dernière classe. Wade Hampton qui parlait à une assemblée plus loin, a fait mettre une compagnie de volontaires sous les armes, mais trop tard.

On a volé pour \$2,000 de billets dans le bureau d'un agent de chemins de fer à Baltimore. Ces billets intéressent tous les chemins de fer de l'Ouest. Willis L. Ward, agent de la Compagnie d'Horlogerie de Hampden, à Springfield, Mass., a été arrêté pour détournements de montres pour une valeur de \$40,000.

Pendant qu'un train à passagers était arrêté à Bainbridge, Ohio, sur le chemin de fer à jauge étroite de Springfield, Jackson et Standing Pomeroy, et que l'ingénieur et le chauffeur étaient à dîner, un nommé Albert Pepple résidant de Bainbridge, sous l'influence de la boisson, détacha l'engin du train, et le lança à toute vitesse sur la voie ; il marchait 50 milles à l'heure. Arrivé à une courbe très forte, l'engin déraila et Pepple, mis en pièces, est mort quel que temps après.

Lundi, un chaland a chaviré dans la Rivière de l'Est, New-York. Trois

enfants du capt. Roth, qui étaient à bord, se sont noyés. L'année dernière, Mme Harris, de Staunton, Vermont, était mortellement blessée par une explosion de lampe et mourrait peu après. La semaine dernière, son fils unique Johnnie, âgé de 16 ans, est tombé sur une scie en opération et a été scié en deux de la hanche à la poitrine.

Hier, 13, à New-York, un nommé John O'Neill, dans un querelle avec un nommé Michael Hurley, a jeté celui-ci dans un précipice. Hurley est mort peu de temps après. On télégraphie, de Pittsburgh, Pennsylvanie, 13 : Willam McNutt, âgé de 27 ans, a été tué d'une balle dans le cœur, à Cannonsburgh, ce matin, par un riche fermier du nom de Tannehill, dans le verger duquel il était entré pour manger quelques fruits.

On télégraphie de Richmond, Virginie, 13 : L'ingénieur Ross, du steamer Nellie, a été tué raide dans une querelle avec Jas. Lyons, gardien n'ayant qu'une jambe, au pont de la Rivière Stanton, sur le chemin de fer de Richmond et Danville. Ross avait assailli Lyons. Le jury a acquitté ce dernier.

EX CHEMIN DE FER. — Tiens, vous fumez ! donnez-moi donc un cigare ! — Impossible, je n'ai que celui-là et un autre que je vais fumer tout de suite après !

DANS LA RUE. — Un passant s'adresse à un gamin de cinq ans qui lui tend la main : — Il me semble que tu commences bien jeune à mendier.

— C'est que papa dit qu'il faut que j'apprenne le métier à fond, répond le gamin.

FLATTEUR. — Madame X. a beaucoup engraisé après la trentaine, mais la tête est toujours ravissante.

— Ce n'est plus une femme, dit quelqu'un, c'est une maison.

— Oui, remarque l'autre, mais quel joli dernier étage !

BÉBÉ. — Une tante apporte à sa nièce un sac de bonbons.

— Oh ! combien vous êtes bonne, dit la mère ; Julie les gardera jusqu'à ce qu'elle ait le rhume.

Julie réfléchit, et, après deux ou trois minutes : — Maman, maintenant j'ai un rhume !

Jamais chance pareille se présentera.

Par ordre du Syndic Officiel, une grande Vente de Moulins à Coudre aura lieu au No. 6, rue de la Fabrique, à une réduction de 50 par cent sur les prix ordinaires. Ces Moulins sont tous neufs et garantis pour 5 ans. L'argent sera remboursé si les Moulins ne sont pas tels que représentés.

LISTE DE PRIX. Prix ordinaire du détail \$30 vendu pour '15

" " " 4 " 20 " " " 42 " 22 " " " 45 " 25 " " " 50 " 27 " " " 55 " 30 " " " 80 " 40 " " " 85 " 45

Moulins à Coudre de toutes sortes, tels que Singer, Weed, Favorite, Webster, Appleton, Osborn.

N'oubliez pas le No. 6, rue de la Fabrique. Entrée par le Magasin de Pianos, Québec, 3 août 1878 — 1m

Québec, 14 août 1878. Montant perçu aux Douanes, le 13 du courant, dans le Port de Québec, \$2,246.52.

MARCHE MONÉTAIRE, New-York, 10 hs., 14 août 1878

Or, 4 ; Echange Sterling, 84 1/2 ; Greenbacks, 98 ; E. C. BARROW, Courtier.

PRODUITS EN GROS DE MONTREAL, 13 août 1878.

FLEUR. — Recettes 3,562 quarts. Supérieur Extra 5.10 à 5.15 ; Extra Superfine 4.87 1/2 à 4.99 ; Fancy 0.00 à 4.85 ; Extra du Printemps 4.80 à 4.87 1/2 ; Superfine 4.40 à 4.45 ; Forte de Boulangers 5.00 à 5.25 ; Fine 4.45 à 4.60 ; Middlings 3.15 à 3.25 ; Recoupes 2.90 à 3.00 ; Sacs Ontario 2.35 ; Sacs de la Cité (déliée) 2.50.

RECETTES. — Blé, 42,564 mts ; Blé d'Inde, 120,464 mts ; Pois, 490 mts ; Avoine, 570 mts ; Fleur, 3,562 qrts ; Alcalis, 11 qrts ; Beurre, 1,641 tonnes ; Lard, 72 quarts ; Fromage, 3,201 meules ; Saindoux, 7 saux.

A St. Nicolas, le treize du courant, à l'âge de soixante et onze ans, Dame Opportune Gingras épouse de feu Julien Demers. Son service aura lieu à St. Nicolas, vendredi matin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Collège Montmagny. Cours : commercial et industriel. Pension et enseignement \$96. Entrée des Elèves, MARI, 1, 3 Septembre.

Chef. DU PRESNE, Principal. 9 août 1878 — 1m

Annonces Nouvelles.

OISEAUX ! OISEAUX !

Il vient d'arriver par le Steamer Dominion une magnifique collection d'Oiseaux Chanteurs, pris dans les Montagnes Hautes, en Allemagne, en Angleterre et en Irlande. Canaris pur sang, Oiseaux noirs, Grives, Linottes, Verdiers et autres.

On les vendra aux Enchères Mercredi et les Jours Suivants

AU Magasin du coin, rue St. Jean, No. 77, vis à-vis l'Épicerie Toussaint.

Vente à TROIS heures et à HUIT heures P. M. CASEY & CIE., Encanteurs.

On peut acheter de ces Oiseaux à Vente Privée durant la journée. Québec, 14 août 1878.

CHAMBRE DE COMMERCE DE QUEBEC.

La réunion trimestrielle de cette chambre aura lieu au Bureau de M. AUED, coin des rues Arthur et St. Pierre, VENDREDI PROCHAIN, à TROIS heures P. M. On y discutera plusieurs questions de haute importance.

Par ordre, F. A. ST. LAURENT, Secrétaire. Québec, 14 août 1878.

GRANDES

ORGUES D'EGLISES

Strictement de première classe, de qualité sublime, fabriquées seulement par SA MUEL S. HAMIL, de East Cambridge, Mass.

Nous désirons attirer l'attention des Messieurs du Clergé, des Communautés Religieuses et des Fabriques de Paroisse, qui auraient l'intention de faire l'acquisition d'un Orgue très supérieur, sur ceux fabriqués par M. Hamill, dont les prix ont été réduits afin de faire concurrence aux Orgues fabriqués dans la Province. Les 35 années d'expérience de M. Hamill dans la fabrication exclusive des Orgues d'Eglises, le grand nombre qu'il fabrique régulièrement chaque année dépassant de beaucoup celui d'aucun autre fabricant sur le continent, ses grandes ressources pécuniaires facilitant la confection, l'étendue considérable de ses affaires, et enfin le grand débit, lui permettent de vendre ses Orgues, non seulement aux mêmes prix que les petits fabricants de notre province, dont il n'y a de comparaison possible entre la qualité des instruments, mais bien à meilleur marché, et à des conditions d'une libéralité jusqu'ici inconnue. Afin d'assurer tous les avantages possibles aux acheteurs, nous sommes en mesure d'offrir des termes de paiements jusqu'à 10 années de crédit. Les frais d'impôts de transport, etc., sont encourus par l'agent ; les RIX RÉDUITS POUR LE CANADA sont de \$550.00, chaque Orgue est accompagné d'une garantie pour cinq années, signée par le fabricant. L'Eglise de la Baie St. Paul a été dotée d'un de ces Orgues célèbres, et c'est avec raison que la paroisse se glorifie d'avoir un instrument qui ne laisse rien à désirer.

Seule Agence pour le Canada

BERNARD & ALLAIRE

Dépôt des célèbres Pianos de Weber & Cie., de Marshall & Wendell, et Horace Watters & Fils, et des Harmoniums de Mason & Hamlin et de ceux de J. Estey & Cie.

BERNARD & ALLAIRE, EDITEURS DE MUSIQUE.

6, rue la Fabrique. Québec, 14 août 1878.

Cie. de Navigation à Vapeur du St. Laurent.

GRANDE EXCURSION SAMEDI APRÈS-MIDI A LA MALBAIE.

Le vapeur "ST. LAWRENCE," Capt. A. Barras, laissera le Quai St. André, à 2 hs. P. M., SAMEDI, le 17 du courant, pour la Malbaie.

Au retour, le "St. Lawrence" laissera la Malbaie à 4 heures P. M., Dimanche. Les passagers descendus par ce vapeur ont le privilège de revenir par "L'Union" arrivant Lundi matin.

Pour plus ample information, s'adresser au Bureau de la Compagnie. A. GAEOUAY, Secrétaire. Québec, 14 août 1878.

GRANDE EXCURSION SAMEDI APRÈS-MIDI A LA MALBAIE.

Le vapeur "ST. LAWRENCE," Capt. A. Barras, laissera le Quai St. André, à 2 hs. P. M., SAMEDI, le 17 du courant, pour la Malbaie.

Au retour, le "St. Lawrence" laissera la Malbaie à 4 heures P. M., Dimanche. Les passagers descendus par ce vapeur ont le privilège de revenir par "L'Union" arrivant Lundi matin.

Pour plus ample information, s'adresser au Bureau de la Compagnie. A. GAEOUAY, Secrétaire. Québec, 14 août 1878.

Au Pensionnat de Jésus-Marie.

A ST. JOSEPH DE LEVIS. La rentrée est fixée au 2 SEPTEMBRE. 13 août 1878—g

PERDUE.

Samedi après midi, depuis la résurrection de M. Guérard, meublier, rue Sault-au-Matelot, jusqu'au Marché Champlain, une Somme d'Argent en Billet de Banque, d'un peu près vingt piastres. La personne qui la rapportera à M. Guérard, No. 27, rue Sault-au-Matelot, sera généreusement récompensée. Québec, 13 août 1878 - 2fp

A. LAVIGNE

EDITEUR DE MUSIQUE. Importateur de

PIANOS ET ORGUES - HARMONIUMS

Agent à Québec pour la manufacture D'ORGUES D'EGLISES DE

L. MITCHELL, Restaurateur de l'Orgue de la Basilique de Québec.

Constructeur des Orgues des Eglises de Notre-Dame de Lévis, de St. Jean, St. Saviour, Beauport, Charlesbourg, St. Romuald, etc., etc.

Devis (spécifications) fournis sur demande à Messieurs les Curés, aux Communautés Religieuses. Ouvrage garanti. Prix modérés. 25, rue St. Jean, (Banque d'Épargne.) Québec, 13 août 1878.

COLLEGE DE STE. ANNE.

La rentrée des élèves dans cette institution est fixée au JEUDI, 5 SEPTEMBRE, et l'ouverture des classes aura lieu le lendemain.

CHS. TRUDELLÉ, Præs., Supérieur. Collège de Ste. Anne, 12 août 1878 3f

Flanelles ! Flanelles !

Nous venons de recevoir par le bateau à vapeur MORAVIAN, notre importation de Flanelles pour la saison d'automne, provenant des manufactures les plus renommées de l'Angleterre. Aussi quelques spécialités de Flanelles Canadiennes et Américaines, garanties de bonne durée et vendues à très bas prix.

Flanelle "Welsh" véritable. Flanelle Blanche "Sascony Welsh."

Flanelle "Lancashire" Blanche et de Couleur. Flanelle Rouge "Anti-rhumatisme"

Flanelle Blanche "Cricketing". Flanelle de Gauge.

Flanelle Blanche Sascony de 1, 1 1/2 et 1 3/4 verge de largeur. Flanelle de Fantaisie en grande variété.

Flanelle Blanche Croisé, de 2 verges de largeur, pour Drap de Lit, manufacturées spécialement pour nous mêmes et beaucoup recommandé pour les rhumatismes et tout autre usage en général.

Serviettes à Bains de "Christie & Sons." Coton à Drap et Coton Blanc "Shirting" des célèbres manufactures Horrock et autres

GLOVER, FRY & CIE. Québec, 12 août 1878.

PELERINAGE A LA BONNE STE. ANNE.

DIMANCHE, le 18 du courant, le vapeur MONTMORENCY, Capt. H. Blouin, laissera le Quai Champlain, pour Ste. Anne, à 5 1/2 heures précises A. M.

Prix, aller et retour, 30 cts., quai compris. Des cartes seront en vente chez MM. Favois & Marquis, Quai Napoléon, Basse-Ville, et à bord du vapeur le matin du départ.

H. B. QUIN, Capitaine. Québec, 12 août 1878.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ.

Nous, soussignés, PATRICK ALLEN et JEAN-BAPTISTE GUENET faisant affaires et commerce à Ste. Marie de la Beauce, en les Comté et District de Beauce, sous les noms et raison de "GUENET & ALLEN," déclarons par les présentes que la société qui existait entre nous, est dissoute de consentement mutuel depuis le vingt-sept mars dernier (1878).

JEAN-BAPTISTE GUENET continue les affaires et commerce à la même place, et est le seul autorisé à régler les affaires de la ci-devant société "Guenet & Allen."

Ste. Marie de la Beauce, 15 juillet 1878. PATRICK ALLEN, J-BTE. GUENET. 12 août 1878—3f



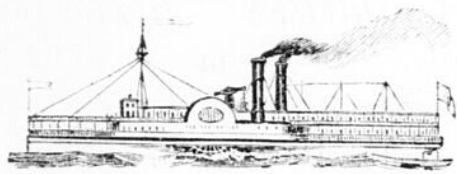
**AVIS.**

Les candidats à la licence comme Mesureur de Bois qui ont été renvoyés pour l'examen, et ceux qui ont renouvelé leur application, sont par le présent notifiés que le Bureau des Examinateurs se réunira pour le dit examen MERCREDI prochain, le 14 du courant, à l'Anse Bennett, Québec Sud, à 11 heures A. M., pour les Madriers Secs et es Douves, et à l'Anse des Sauvages Ouest, JEUDI, le 15 courant, à 11 heures, pour les Madriers Flottants.

WM. QUINN,  
Surintendant.

Bureau du Surintendant des  
Mesureurs de Bois,  
Québec, 12 août 1878—4f

**PELERINAGE.**



Le Pèlerinage annuel des Associés du Sacré-Cœur de Jésus aura lieu DIMANCHE, le 18 AOUT.

Le vapeur WILLIAM, Capt. Samson, ira à l'Anse du Quai Champlain, à CINQ heures et DEMIE précises A. M.  
Prix, aller et retour, 50 cents, péage du quai compris.

Des cartes seront en vente chez MM. J. A. Langlais, Ls. Drouin, libraires, et chez M. G. Lépine, libraire, Haute-Ville, ainsi qu'à bord du vapeur le matin du départ.  
Toutes personnes qui voudront bien s'unir aux Associés, sont priées d'y prendre part.

Québec, 10 août 1878—g

**AVIS.**

Dr. L. A. GAUVREAU, gradué de l'Université-Laval, a ouvert son Bureau au No. 69, rue des Fossés, St. Roch.  
Consultations à toute heure.  
Québec, 7 août 1878—1m

**GRANDE**

**Excursion Nationale**

DE

**QUÉBEC A MONTRÉAL**

pour venir en aide à la Restauration du MONUMENT DES BRAVES DE SIE. FOYE.

Prix du Billet, aller et retour, \$2.00

**Le Club Typographique**

DE QUÉBEC

A l'honneur d'annoncer au public qu'il a notifié le magnifique bateau à vapeur le



**CANADA**

pour une Excursion de première classe A MONTRÉAL.

Le départ du vapeur aura lieu SAMEDI, LE 31 AOUT

A QUATRE heures P. M. précises, du Quai de la Compagnie du Richelieu.  
Au retour, le vapeur laissera Montréal, le 1er Septembre, à SEPT heures du soir.

Un excellent Corps de Musique et un Orchestre.

Feront entendre de la belle musique durant l'excursion.

**GRAND CONCERT.**

Le soir, il y aura dans le salon du vapeur un grand concert spécialement organisé pour l'amusement des excursionnistes. Des artistes distingués prêteront leur concours à ce concert. Il nous suffira de dire que

M. CALIXA LAVALLÉE

le célèbre pianiste, a bien voulu accepter la présidence au piano pour cette circonstance, afin d'aider à la restauration du Monument des Braves de Ste. Foye.

La table d'hôte et les tables de rafraîchissements seront tenues par des personnes de la plus haute compétence et ne laisseront rien à désirer. Il y aura dans la grande salle à dîner des tables de rafraîchissements spécialement pour les Dames.

Le nombre des billets étant limité à six cents seulement, chacun devra se hâter de se procurer son billet de passage avant le jour du départ.

On pourra retenir des cabines chez M. Lavigne, Haute-Ville; M. J. A. Langlais, libraire, St. Roch; MM. Ed. Giroux & Frère, pharmaciens, Basse-Ville, ou des plans du vapeur Canada seront déposés.

Un journal intitulé: LE CASTOR NATIONAL, sera publié et distribué gratis à bord du vapeur.

J. N. DUQUET,  
P. LAURENCELLE,  
J. L. P. LAROCHE,  
Directeurs.

Québec, 10 août 1878.

**AVIS.**

Aux Messieurs du Clergé et aux Communautés Religieuses de la Province de Québec.

Grandes Orgues à tuyaux manufacturées par M. N. POLEON DERY, de cette ville. Encouragez le talent local, vous assurant par là l'acquisition d'un instrument, qui vous donnera toutes les garanties possibles. M. NAPOLEON DERY invite respectueusement toutes les personnes intéressées au succès des entreprises canadiennes, de se rendre chez M. ROBERT MORGAN, Marchand de Musique, No. 28, rue de la Fabrique, pour y examiner et essayer un grand Orgue, qu'il vient de manufacturer chez lui à Québec. Si un encouragement libéral lui est accordé, il se propose de continuer à construire plusieurs instruments, dont il disposera aux conditions les plus avantageuses possibles. Il est bon de faire remarquer ici qu'en faisant l'acquisition de l'un de ses orgues les acquéreurs sont exempts des frais de transports et des droits de douane, auxquels sont sujets les instruments commandés à l'étranger.

Ces Orgues fabriquées, sur quelques devis que ce soit sont supérieures à celles manufacturées en dehors de la Province.  
M. DERY se charge aussi de faire toutes les réparations que l'on voudra bien lui confier, à des prix modérés.

N. POLEON DERY,  
48, rue St. Gabriel,  
Faubourg St. Jean.

Québec, 10 août 1878 - 1s

**AUX AFFLIGES !**

**PLUS DE RHUMATISMES !**

Québec, 9 mai 1878.

Chère Madame Gaden, Je vous prie de vouloir bien, pour le repos de ceux qui sont atteints de rhumatismes, donner place dans votre journal à ces quelques lignes. Mon épouse était depuis six ans, affligée de rhumatismes et avait été soignée par les meilleurs médecins de Québec. Désespérant de guérir jamais, elle eut l'idée de s'adresser à vous et dans l'espace de deux mois, elle fit usage de ses pieds et de ses mains, ce qu'elle n'avait pu faire depuis 6 ans.

THOS. CARNAY.

P. S. — Les personnes qui voudraient avoir des renseignements plus complets peuvent s'adresser à moi et demanderont le remède.

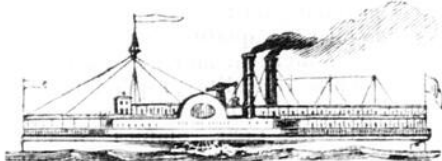
Préparé seulement par MME. GADEN, sage-femme diplômée, et en vente chez tous les pharmaciens suivants: J. E. Burke, Haute-Ville, Mathie, coin des rues du alais et St. Jean, et J. J. Veldou, rue St. Joseph, St. Roch. Prix, 50 cents la bouteille.

J. VERNIER,

Seul agent, rue St. Jean.

Québec, 6 août 1878.

**Traverse de l'Île d'Orléans, St. Joseph et Québec.**



**LE VAPEUR**

“MAID OF ORLEANS”  
Le et après Lundi prochain, fera la traversée jusqu'à avis contraire:

DE L'ILE	DE QUÉBEC
4.00 A. M. les Mardis, Jendis et Samedis.	5.00 A. M. les Mardis, Jendis et Samedis.
8.10	11.30
2.30 P. M.	4.30 P. M.
5.45	6.30

Arrêtant à St. Joseph à chaque voyage.  
Voyage Extra Samedi, à 2 P. M. de Québec.

**LE DIMANCHE**

DE L'ILE	DE QUÉBEC
11.00 A. M.	2.00 P. M.
5.00 P. M.	6.45 P. M.

Dimanche prochain, Voyage Extra, laissant Québec à 8 heures A. M.

HENRY PINHEY,

Propriétaire.

**LES ÉTRANGERS**

Visitant Québec sont respectueusement invités de venir examiner notre assortiment de

**Marchandises Sèches, d'Étape et de Fantaisie**

— CONSISTANT EN —

Châles, Parapluies, Dentelles, Soieries, Bas, Articles pour Mess., Etc., Etc., Etc.

N. B.—Nous gardons comme spécialité Les célèbres Gants de Kid Moriquand.

Nous venons justement de recevoir un grand lot de Frilling de toute sorte, que nous vendrons à des prix modérés.

**FYFE & WRIGHT**

22, RUE LA FABRIQUE.

Québec, 2 août 1878.

**Vente de Marchandises AU BON MARCHÉ**

**Reçues dernièrement.**

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir un grand assortiment de Marchandises nouvelles, telles que CHEVEUX TRAVAILLÉS DANS TOUS LES GOUTS ET A LA DERNIÈRE MODE. Parfumerie élégante, Coutellerie, Bazoires, Cuirs à repasser, etc., etc. Jeux de Croquet et Badminton, Echecs, Echiquier, Grosse, Balle pour Football, Cannes, Ustensiles de Pêche, Noces saires de Voyage pour Dames et pour Messieurs, Peignes en tout genre et autres articles dont le détail serait trop long. En un mot tout ce qui a rapport à l'art du Perruquier-Couiffeur et du Parfumeur.

Le soussigné informe aussi ses clients qu'il monte les PEIGNURES et prie ceux qui lui en ont donné à travailler de bien vouloir venir les chercher.

WM. HICKMAN,  
52, rue Garneau.

Québec, 25 juillet 1878—1m

**A VENDRE OU A LOUER.**

Le magnifique poste d'affaires situé au No. 87, rue St. Pierre, Basse-Ville, Québec, ci-devant occupé par MM. Blumhart & Cie. Conditions faciles.

S'adresser à la Société de Prêts et Placements de Québec, No. 13, rue St. Jacques, B.-V. Québec, 19 juin 1878.

**PROPRIETES A VENDRE.**

1. Un emplacement situé dans le village de la Pointe-à-Pic, paroisse de Ste. Etienne de la Malbaie, contenant six perches de front sur six perches et demie de profondeur avec une grande maison, connue sous le nom de "Murray Bay House," dessus construite, qui est très convenable pour un Hôtel ou une résidence Privée.

2. Une terre située au même lieu, contenant quatre vingt-dix pieds de front sur un demi arpent de profondeur, et de cette profondeur contenant trois quart d'arpent de front sur environ trente-sept arpents de profondeur, avec une maison et autres bâtisses dessus construites.

Ces propriétés seront vendus à des conditions faciles. Titres incontestables.

S'adresser à la SOC CONSTRUCTION MUTUELLE, No. 26, rue St. Jacques, B.-V. Québec, 27 juin 1878.

**L'ONGUENT OPHTALMIC**

DE

**CHAMBERLAIN**

Est le meilleur et le plus sûr RÉMÈDE

pour les Maux d'Yeux et des Paupières, provenant de Contusion, d'Inflammation, ou causé par le froid

PRIX 35 CENTS LE POT.

JNO. MUSSON & CIE.,

Droguistes, Propriétaires. Québec, 28 juin 1878.

**ALPHONSE POULIN**

**RESTAURATEUR**

M. Poulin tient un restaurant de premier ordre.

On y débite à prix les mieux choisis, et les clients de la maison sont servis avec la plus exacte politesse.

Aux dames qui professent un certain goût pour les hautes, rien n'est plus facile pour elles que de satisfaire leur inclination. M. Poulin leur réserve un salon spécial à leur service avec toute la promptitude possible.

ALPHONSE POULIN,

Restaurateur, 101, rue St. Jean, Haute-Ville. Québec, 20 janvier 1878.

**POELES! POELES!**

POELES de tous genres. POELES doubles, 3 pieds, 2 fourneaux.

POELES polis. POELES fins pour le marché ordinaire.

POELES doubles, 3 pieds, 1 seul fourneau

POELES doubles, 2½ pieds.

POELES doubles, 2 pieds.

POELES de passages.

POELES de salons.

POELES de cuisines.

**Brûlant du Charbon ou du Bois.**

A 50 pour cent meilleur marché qu'aucune autre manufacture.

MESSIEURS JODOIN & CIE., ayant remporté un brillant succès à la dernière exposition provinciale de Québec, invitent leurs nombreux patrons et le public en général à visiter leur établissement, No. 14, rue St. Jean, où ils trouveront un assortiment de plus variés et des plus considérables de la province de Québec, pour le gros et le détail. Les personnes désirant acheter des presses ou ustensiles de cuisine, vaisseaux en fonte, fer-blanc ou en cuivre, sont respectueusement priées de leur accorder une visite avant d'acheter: s'il leur

**JODOIN & CIE.,**

14, Rue St. Jean.

10 novembre 1877—6m

**A LOUER.**

Un logement très confortable, 7 chambres, au No. 116, rue Bichelieu, faubourg St. Jean. Prix modéré.  
S'adresser au No. 118, rue Bichelieu, ou 105, rue St. Jean, Haute-Ville.  
Québec, 8 juin 1878.

**ROBERT MORGAN**

No. 28, rue de la Fabrique

Agent et Importateur des Pianos

STEINWAY, CHICKERING ET HAINES

— AUSSI —

ORGUES CABINET ET HARMONIUMS

Des fabricants les plus en renom.

En outre de ce qui précède, je garde toujours à mon établissement, une variété considérable de Pianos neufs et de seconde main, des meilleurs manufacturiers, que j'offre aux acheteurs aux conditions les plus avantageuses. Ces instruments varient en prix de cinquante piastres et au dessus.

Les rapports intimes et continue que j'ai toujours eu avec ces manufacturiers me permettent d'offrir les instruments ci-dessus, à un taux plus bas, si l'on considère leur supériorité, qu'aucune autre maison à Québec.

J'assure pleine et entière satisfaction aux acheteurs et si on leur découvre quelques infirmités, je serai prêt à donner un autre instrument en échange, et ce à mes propres frais.

A l'effet de donner l'avantage à chacun de pouvoir acheter, je disposerai de mes instruments sur le

**SYSTÈME DE VERSEMENTS.**

Ainsi, si vous désirez faire l'acquisition d'un Piano d'une valeur de \$350, avec intention d'en faire le paiement dans un délai de deux ans ou plus, en payant douze piastres et cinquante cents par mois, cet instrument deviendra votre propriété pleine et entière.

Dépot des Instruments de Musique et Musique en Feuilles de toutes espèces, provenant des marchés Anglais, Français et Américains

Québec, 12 juillet 1878.

**VIN DE MESSE ! !**

Nous avons l'honneur d'annoncer au clergé et au public en général que nous avons en mains les VINS les plus purs de Sicile, et que nous sommes en possession de certificats de Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec, autorisant ces vins comme Vins de Messe.

**CERTIFICAT**

DE L'ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC AU SUJET DES VINS INGHAM.

Québec, 2 avril 1878.

La maison GILLESPIE, MOFFET & CIE., m'ayant communiqué un certificat donné au sujet du VIN COLLI, importé par cette maison, j'ai écrit directement à l'auteur, le hanoine Abregnani, de l'Eglise Métropolitaine de Marsala, en Sicile. Sa réponse a confirmé l'authenticité du certificat susdit, et en conséquence, je crois pouvoir recommander ce VIN de COLLI pour la messe.

E. A., ARCH. DE QUÉBEC.

Nous certifions que la maison GINGRAS & LANGLOIS ont acheté de nous directement des Vins ci-haut mentionnés.

GILLESPIE, MOFFAT & CIE.,

Agents, Pour MM. INGHAM & WHITEKER, Sicile.

50 Octares Vin de Colli,  
25 Quartrons " " "  
25 " " de Marsala.

**GINGRAS & LANGLOIS,**

51, RUE DU PALAIS.

Québec, 19 juillet 1878.

**Société de Prêts et Placements de Québec.**

**A PRETER \$30,000**

Aux conditions ordinaires de cette Société.

ROBT. LAROCHE,

Sec.-Trés. Québec, 28 juin 1878.

**P. DIGNARD & CIE.**

Ont l'honneur d'informer le public et leurs amis en général qu'ils ont toujours en mains la célèbre

**BIÈRE DE CARLING, LONDON**

qu'ils vendront soit en draft, soit en bouteille.

— AUSSI —

Cidre, Ginger Ale, Nectar, Soda, Vin de Gingembre, etc.

**GLACE ! GLACE ! GLACE !**

Le tout fourni à domicile, à bord des vapeurs et golettes.

Ils sollicitent une part du patronage du public et ils espèrent par la promptitude et la ponctualité qu'ils mettront à exécuter les ordres qui leur seront confiés satisfaire ceux qui voudront bien les honorer de leur confiance.

P. DIGNARD & CIE.,

Coin des rues St. Charles et des Baing, Palais, Québec.

5 juillet 1873—2m

**HAUTE-VILLE.**

Les marchandises ci-dessous sont vendues à 15 par cent au-dessous des prix ordinaires.

Gants de Kid 50 cents.  
Toile de Foin 12 cents et au-dessus.  
Serviettes en Toile 45c la douz. "  
Coton Blanc 5 cents "  
Coton Jaune 5 cents "  
Toile à Nappe 45 cents "  
Coton Ouaté 9j cents "  
Drap Noir \$1.10 "

**N. GARNEAU,**  
Coin des rues St. Jean et Collin,  
Haute-Ville.  
Québec, 13 juillet 1878.

**Restaurant Delmonico.**

MONSIEUR CYZOL, Cuisinier Français, a l'honneur d'informer ses amis et le public en général, qu'il est prêt à donner des Lunchs à toute heure du jour à raison de 35 cents.  
Salle Privée, 15 cents  
Pension Privée, prix très modérés.  
Cuisine Française et Anglaise.  
Québec, 13 juillet 1878.

**Collection, Agence, Correspondance, etc., etc.**

M. JOSEPH DELISLE, a l'honneur d'informer ses amis et le public, surtout les hommes d'affaires, qu'il se chargera de la collection de tous comptes, réclamations, etc., qu'on voudra bien lui confier. Il acceptera aussi toute agence qu'on voudra lui offrir.

M. Delisle, qui a obtenu il y a quelques années, à l'Ecole Normale-Laval, un diplôme comme instituteur, se chargera aussi de rédiger toutes lettres, correspondances, etc., à la demande des intéressés.  
Adresse: M. JOSEPH DELISLE, No. 69, rue Richardson, St. Roch, ou Bureau de Poste, Québec, Boite No. 999.  
18 juillet 1878—1m

**H. S. SCOTT & CIE.,**  
No. 60, RUE ST. PIERRE,  
BASSE-VILLE.

**POUR LA RECOLTE.**

Faux Américaines  
Rateaux  
Fourches, Fourches, Javelières, Meules.

EN GROS ET EN DÉTAIL  
AU PLUS BAS PRIX.  
Québec, 4 juillet 1878.

**GODEÏNE & TOLU**

**SIROP & PÂTE-ZED**

Dr. Zed

22 & 15, R. Drouot, PARIS

Les propriétés merveilleuses de la GODEÏNE et du TOLU sous la forme du SIROP ou de la PÂTE du Dr ZED procurent un calme rapide et réel dans les irritations de poitrine, bronchites, rhumes, catarrhes, phthisies, etc. — 2 fr. 50 le flacon, 1 fr. 25 c. la boîte.

Québec: A. Brassart, professeur botaniste diplômé et avec permission de la commission médicale de l'Université-Laval, rue St. Joseph, 390, St. Roch.  
12 juillet 1877.

**ROBIN LAROCHE**

ELIXIR VINEUX

Aperitif, reconstituant et fébrifuge, contenant tous les principes des 3 quinquinas, recommandés contre le miasme de l'estomac, et d'arrêter les affections de l'estomac, les fièvres anciennes et rebelles à la quinine, etc.

LE V. FERRUGINEUX contre le sang pauvre et débilité, anémie, suites de couches, etc.

à Paris, 22 et 19 rue Brochant

Québec: A. Brassart, professeur botaniste diplômé et avec permission de la commission médicale de l'Université-Laval rue St. Joseph, 390, St. Roch.  
12 juillet 1877.